



A la majorité qualifiée, ces deux devis sont approuvés par l'assemblée. Ceux-ci sont signés pour accord par le syndic et les membres du conseil de gérance.

Ces travaux seront financés intégralement par le fonds de réserve « façades »

A demander lors des travaux, la vérification des points d'ancrage des balustrades et remédier à ceux défectueux.

*Plusieurs personnes font remarquer que des joints « côté 60 & 62 arrière » se dégradent. Attendu que ces travaux ont été effectués par le personnel de la société « Euronet », le syndic en avisera le gérant de cette société pour intervention qui doit se faire sous le couvert de la garantie.*

#### 4. Ascenseurs - programme de modernisation

Ce point sera soumis lors de la prochaine assemblée générale. Le syndic demandera des offres de prix sur base des analyses de risque établies par l'organisme de contrôle.

#### 5. Projet de loi modifiant le Code civil afin de moderniser le fonctionnement des copropriétés et d'accroître la transparence de leur gestion

Le syndic fait un résumé des modifications essentielles apportées dans ce projet de loi. Il participera ce vendredi, à un colloque organisé par l'I.P.I ce vendredi.

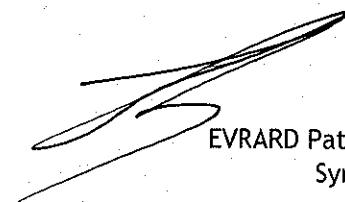
#### 6. Rappel : paiement des provisions mensuelles pour le 15 au plus tard

Il est constaté que de plus en plus de propriétaires sont en arriérés de charges. Il est rappelé que les provisions mensuelles à concurrence de 2,50 euro la quotité doivent être versées sur le compte de l'ACP et ce, pour le 15 au plus tard.

Plusieurs dossiers ont été transférés chez l'avocat pour récupération des charges impayées.

**RAPPEL :** les propriétaires doivent aviser le syndic lorsque des radiateurs sont enlevés et ce, afin de transmettre l'information à la société chargée du relevé des répartiteurs électroniques à savoir « ISTA »

Tous les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21 h 25'



EVRARD Patrick  
Syndic

Ce procès-verbal est signé pour accord par :

M. ANDRE, président du conseil de gérance de la résidence « LES ORCHIDEES »

